



II. LES TIMBRES A DATE DE 1831 A 1893

II.1. LES TIMBRES A DATE TYPE 13:

II.1.1. LE TYPE 13A (74) 8 mm: 1831-1845



Lettre simple port pour PARIS du 16 Nov. 1831. Selon le tarif du 1er Jan. 1828, la taxe standard, de 4 décimes, est apposée au tampon humide (T.T.F.M.). Au verso le bloc dateur bleu de type a de Paris.

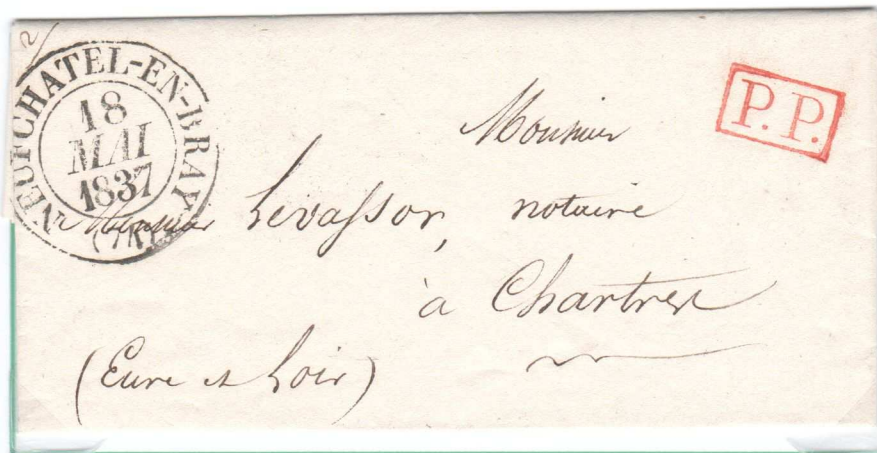


Lettre du 16 Nov. 1833 pour le Héron + griffe P.P. noir. Tarif du 1 jan. 1828.

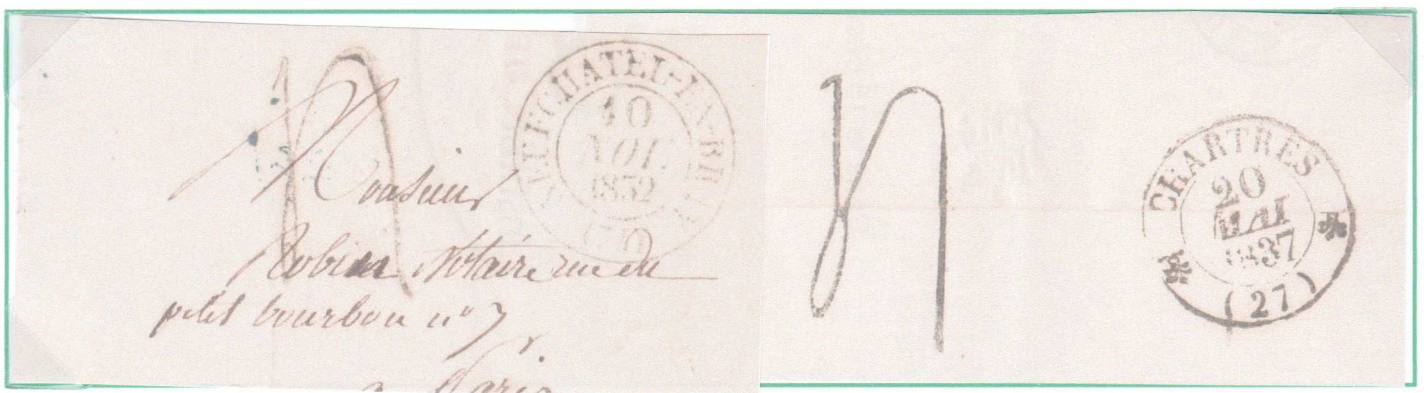
Au verso la taxe manuscrite de 3 décimes et le TAD de Lions la foret



Lettre pour AUMALE du 7 Fév. 1835 affranchie par une taxe manuscrite de 2 décimes selon le tarif du 1 Janv. 1828.



Lettre pour Chartres du 18 mai 1837, adressée en **port payé** et affranchie à 4 décimes pour une distance de 81 à 150 km. La taxe utilisée n'est pas la taxe 4 standard (prévue pour Paris) mais une taxe manuscrite. Tarif de janv. 1828. (Ci-dessous à gauche la taxe standard, à droite la taxe manuscrite-copies).



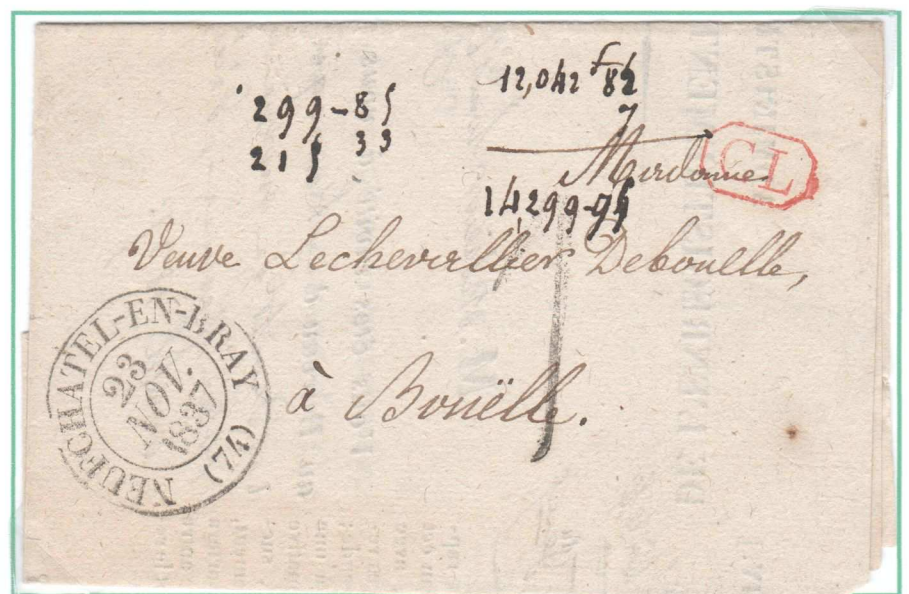


Lettre du 18 Oct.1837 pour
AMIENS + T.T.F.M.de 3
décimes -type a- selon le
tarif du 1 Janv. 1828.



Lettre du 23 oct.1837 de Critot (lettre timbre « **F rouge**») pour St Saire + 1 **décime rural rouge** + 1 décime à la plume pour le port local, et cursive de FRENEAUX de type 1 (bureau d'attache de ROUEN gratté?) Tarif du 1 janv. 1828.

Lettre pour BOUELLE du 23
nov.1837 + griffe rouge « **CL** »
(correspondance locale) + TTFM
locale 1 décime de type a. Tarif
du 1 janv. 1828.





Lettre du 13 Fév.1838
pour Aumale + TTFM
locale de type 2 b.
Tarif du 1er Jan. 1828.



II.1.2. LE TYPE B (9mm) : 1838-1845



Lettre pour Rouen du 11
juin 1838 + TTFM locale
3 décimes type a . Tarif
du 1 janv. 1828.



Lettre double port de Londinières- d'où la cursive-pour Rouen en date du 26 mars 1840,
+ TTFM de 6 décimes de type a (boucle de 8 mm). Tarif du 1 Jan.1828.



Lettre locale du 5-10-1841
avec cursive de Londinières-
utilisée de 1 Déc. 1839 au 1
Fév. 1845 et TTFM locale de 1
décime de type b. Tarif du 1er
janv.1828).



Lettre pour Paris du 10 sept.1842, taxe standard de 4 décimes appliquée selon le tarif de 1828. Le destinataire étant parti à Montmirail, la taxe est portée à 5 décimes (cf copie du verso avec timbre facteur et TAD bleu Paris)

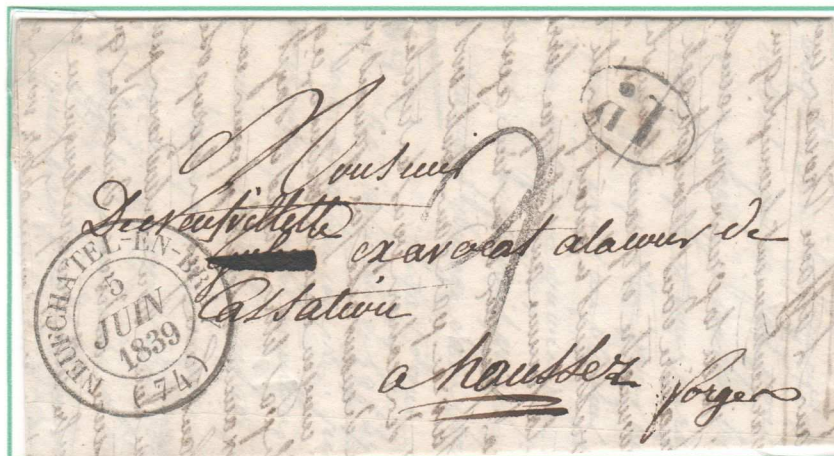


Lettre de Massy du 7 Oct.1845 pour
ROUEN d'où la lettre-timbre « O » et
le décime rural rouge +TTFM locale
de 3 décimes type c (Tarif de
janv.1828).



II.2.LE TIMBRE A DATE DE TYPE 14 : 1838-1852.

Lettre pour Haussez du 5 Juin 1839,
+ TTFM locale de 2 décimes- **type b**,
(boucle de 22mm) et **décime rural**.
Tarif de janv.1828.

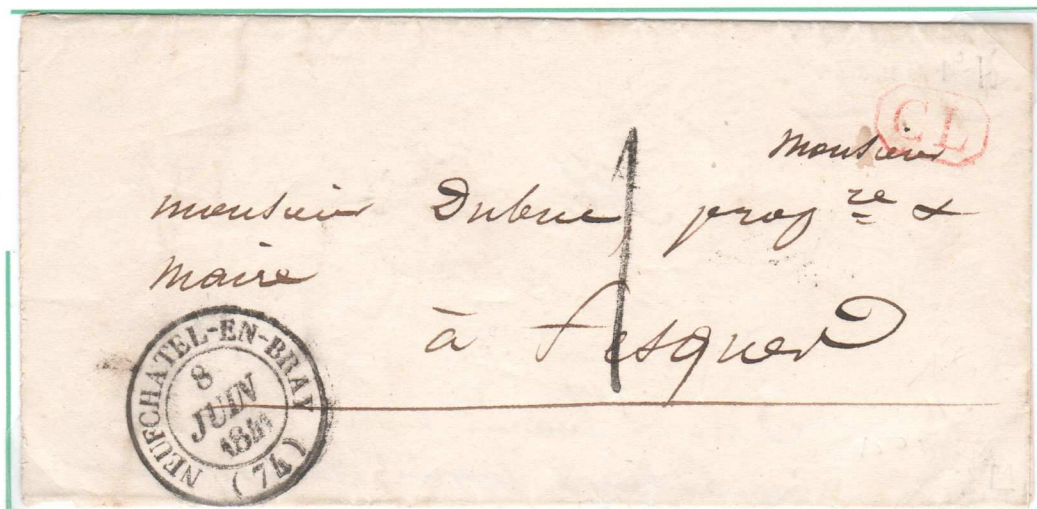


Lettre du 3 juil.1839 pour Vannes + TTFM de
7 décimes de **type a**. . Tarif du 1 Jan. 1828.

Lettre du 7 Oct 1839 pour Rouen,
+TTFM de 3 décimes de **type b**.
Tarif du 1er janv.1828.



Lettre pour Paris du 20
Oct.1840 + **TTFM standard**
de 4 décimes. Tarif de
janv.1828).



Lettre pour Fesques du 8 Juin 1841, +TTFM de 1 décime de **type b**, et griffe **C.L.**. Tarif de Janv 1828.



Lettre pour Lucy du 11 mars 1842 + cursive de **Foucardmont**, utilisée du 15 février 1830 au 16 Mars 1843), +T.T.F.M. de 1 décime de **type b**, + décime rural. Tarif de Janv. 1828.



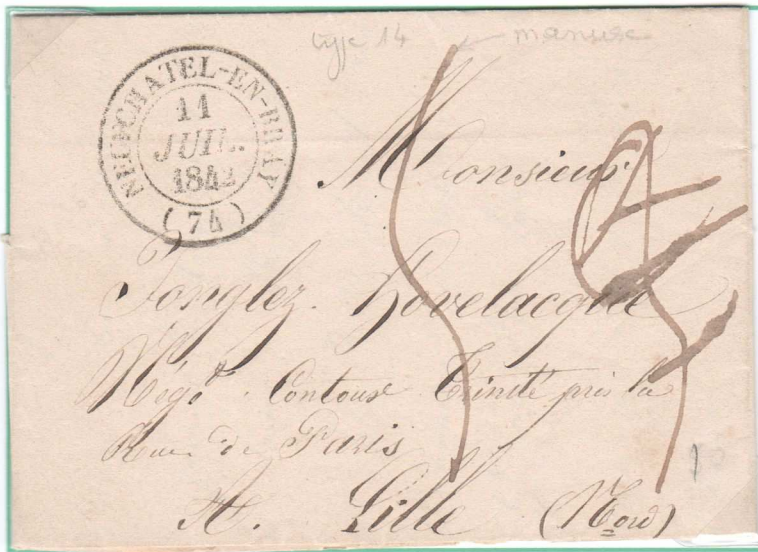
Lettre pour Baune du 14 Mars 1843 + TTFM de 7 décimes **de type b**, pour une distance comprise entre 300 et 400 km. Tarif de Janv.1828.



Lettre du 3 avril 1841 de Neuchâtel pour Massy + Timbre PP. rouge. Cette correspondance est affranchie à 5 décimes, apposée au verso à l' encre rouge, non par une marque manuscrite mais par une TTFM locale de type b (hauteur 32 mm au lieu de 37). L'envoi, qui contient les listes des gardes nationaux, relève du 5ème échelon (poids de 40 à 50g) selon le tarif du 1 avril 1830.



Lettre pour Eu du 14 Jul 1843 , + griffe P.P.(au dos TTFM locale de 2 décimes- type c). Tarif de janv.1828.



Lettre du 11 juil.1842 pour Lille + Taxe de 3 décimes manuscrite rayée pour une taxe de 5. Tarif du 1 Jan. 1828.



Lettre pour Gournay du 18 Avril 1845, la date du 19 avec le TAD 13B est annulée à la plume, ce que le TAD type 14 « léalise » + TTFM de 2 décimes de type c . Tarif de janv.1828.



Lettre pour Rouen du 20 Avril 1845 + TTFM de 3 décimes de type c. Tarif du 1 jan. 1828,



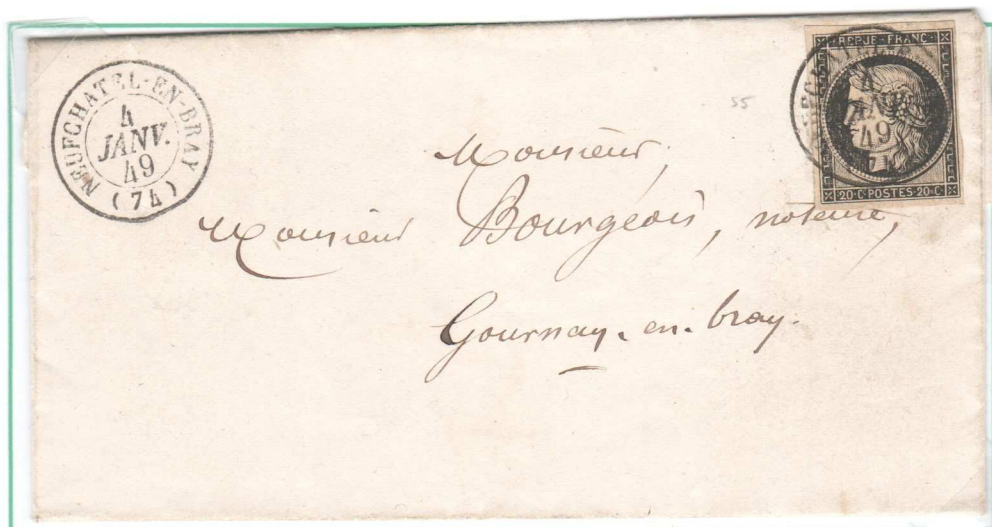
Lettre pour Bordeaux du 23juil. 1839 + Taxe manuscrite de 14 décimes. Tarif du 1 Janv.1828 pour une distance comprise entre 500 et 600 km et un poids de plus de 7,5g.

II.3. LE TIMBRE A DATE TYPE 15: 1845-1868

II.3.1. LE TYPE 15 : (74) espace de 8 mm entre les parenthèses:

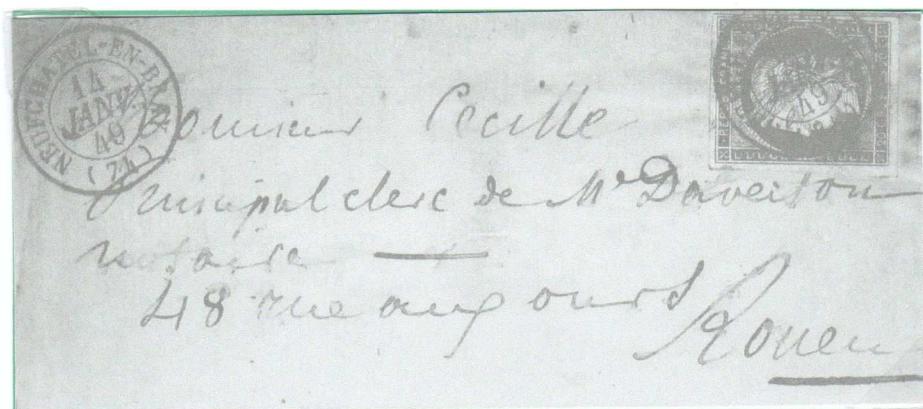


Lettre du 14 oct. 1846 pour Rouen + Timbre PP et mention manuscrite (tarif du 1 Janv. 1828). TTFM locale 3 décimes type c au verso au lieu d'une marque manuscrite.

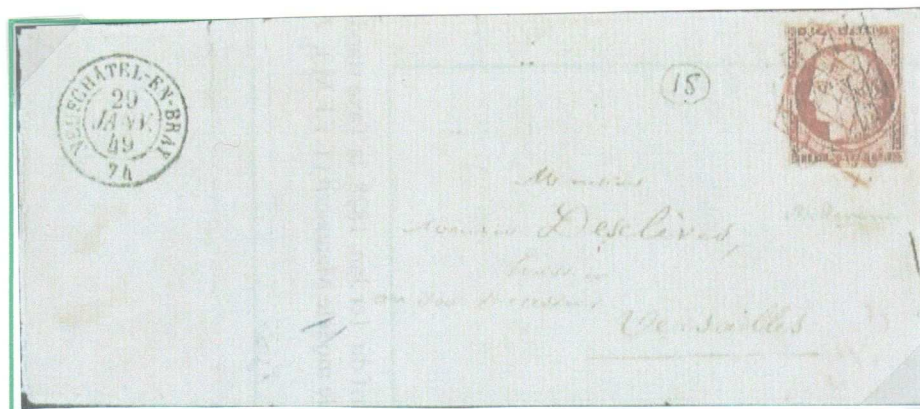


Lettre du **4 janv. 1849** pour Gournay affranchie à 20 c (cérés n°3) selon le tarif du 1er janv. 1849, oblitérée par le TAD. A ce jour 3 lettres connues pour Janvier.

Une du 14 janvier (vente céréès) voir copie ci-dessous, avec l'annulation par le timbre à date- en principe la grille devait être utilisée.



Une autre du 20 janvier avec grille rouge et noire sur 1 f carmin pour Versailles

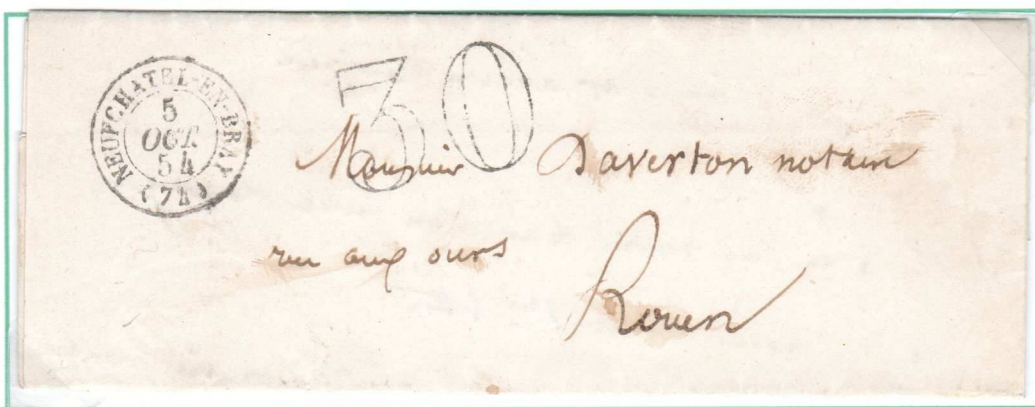




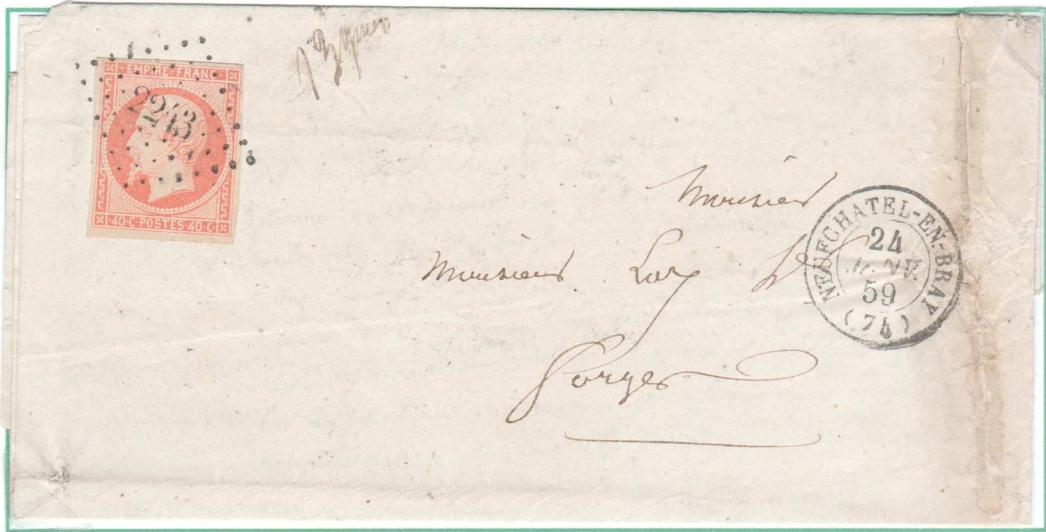
Lettre pour Amiens du 23 mars 1849 affranchie à 20 c, le timbre est annulé par une double de la grille (normalement à partir du 10 janvier).



Lettres du 7 Oct. 1851 pour Bosc le hard, en l'absence d'affranchissement, la **taxe double trait de 25 c** a été appliquée en vertu du tarif du 1^{er} Juil. 1850. Celle de droite porte la lettre-timbre « C » de Massy. (en 1845 c'était « O »).



Lettre pour Rouen du 5 Oct. 1854 non affranchie d'où la T.D.T. de 30c.. Tarif du 1 Juil. 1854.



Lettre du 2ème échelon pour FORGES du 24 Jan. 1859 + oblitération petits chiffres. Tarif du 1 Juil.1854.



Lettre pour Neufchâtel du 3 Fév.1859, remise au facteur au cours de sa tournée à flamets-frétils (timbre OR, autorisé depuis fév. 1851, encre bleue), timbre oblitéré par le losange PC 2243. Tarif du 1 juillet 1854.



Lettre pour St Vast dépendant du bureau d'Envermeu (cachet visible au verso) du 18 juil. 1859 + oblitération PC 2243 + lettre-timbre 'B/2 des Hayons (hameau d'Eslavelles) selon le tarif du 1 juillet 1854.



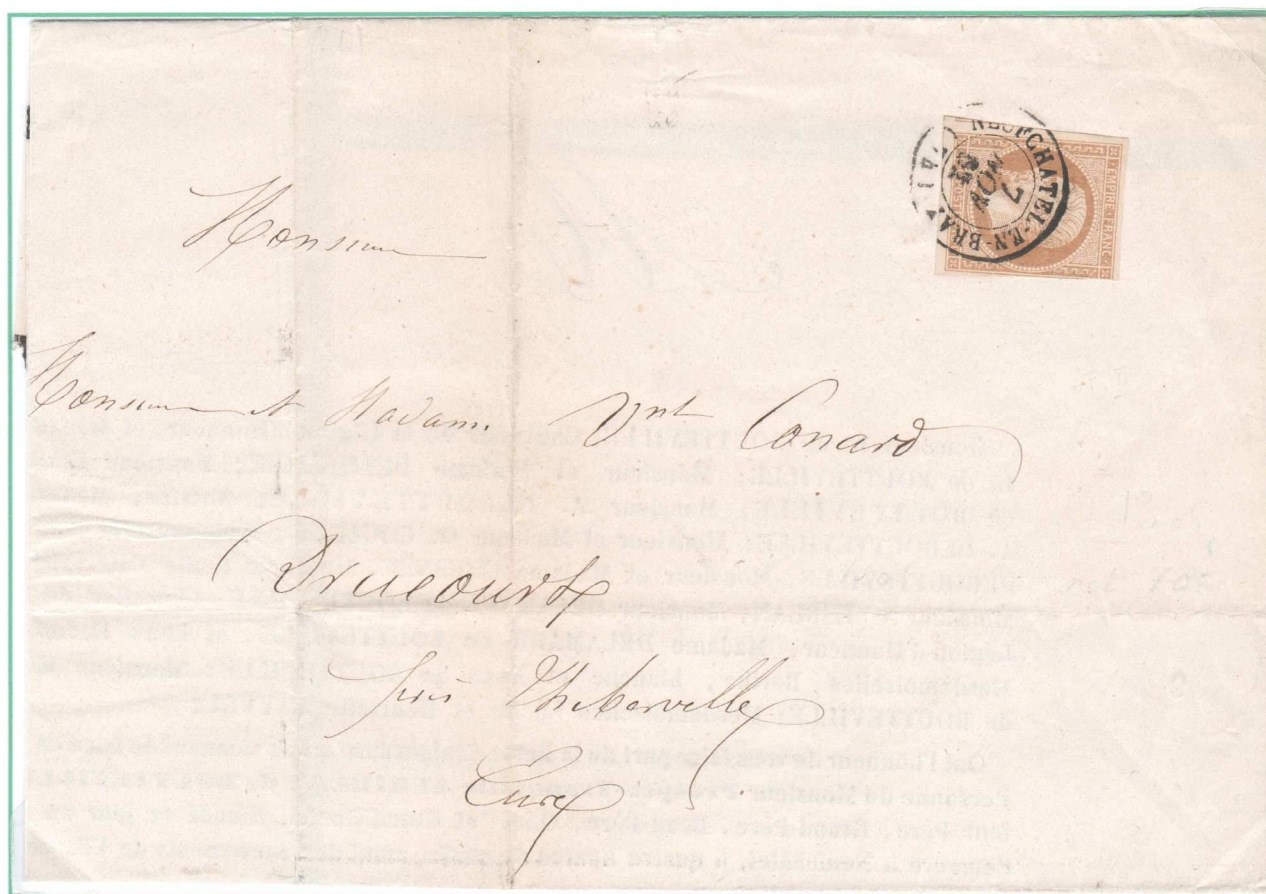
Lettre de Neuchâtel pour St Saire (locale donc), n'étant pas affranchie elle est donc taxée à 10c (timbre taxe de type IIB). Tarif du 1 juillet 1854 .



Lettre pour Rouen du 31 déc. 1862 affranchie à 40 c, pour un double port, tarif du 1er juillet 1854 (de bureau à bureau). Le losange grand chiffre « 2628 » est utilisé par anticipation. (date officielle de mise en service 1 janv. 1863).



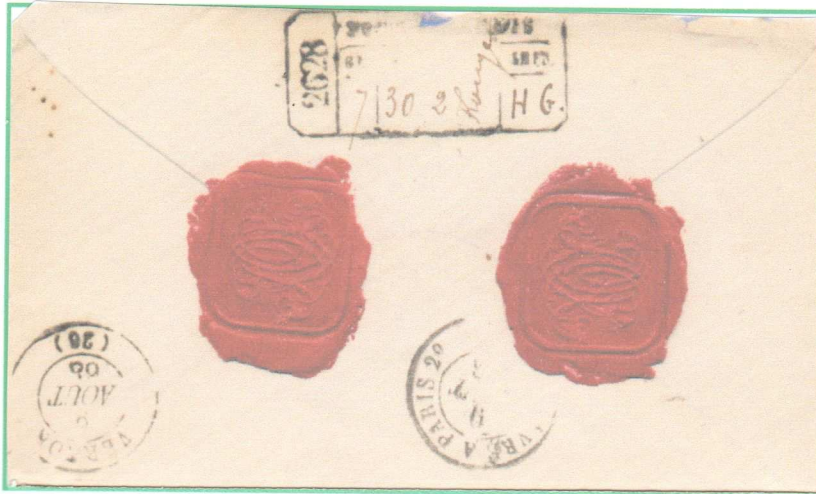
Lettre pour Gournay du 20 juillet 1859 affranchie à 20c + griffe « après le départ ». Tarif du 1er juillet 1854.



Lettre du 7 Nov. 1862 pour THIBERVILLE, le timbre à date de type 15, oblitère le timbre. Tarif du 1 juillet 1854 pour imprimés (décès d'un membre de la famille DELAMARE DE BOUTEVILLE).



Lettre du 8 août 1868 pour Vernon, affranchie à 40c car chargée, oblitérée par le losange grands chiffres 2628. Tarif du 1 juillet 1854. Ci-dessous, le descriptif avec oblitération ferroviaire et type 15 Vernon du 9.



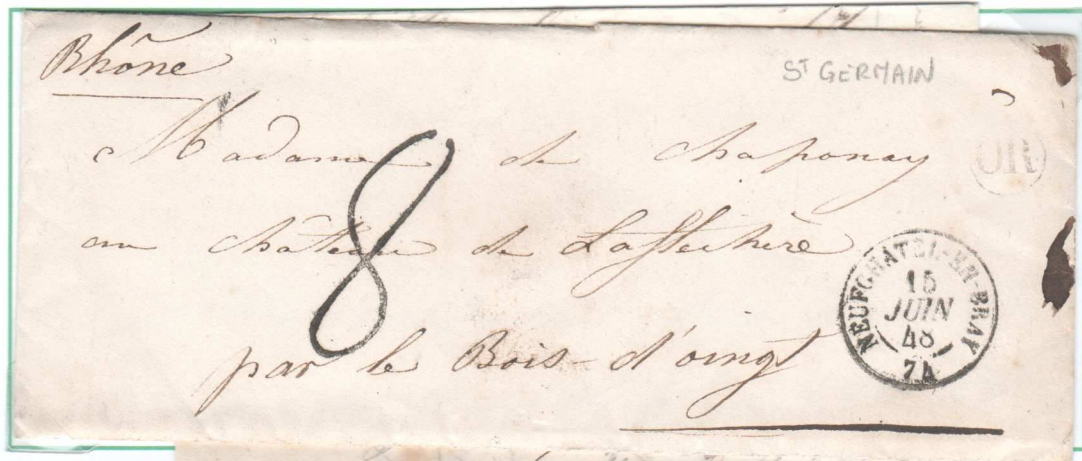
Lettre du 2 Jul. 1866 de Massy (lettre timbre U) pour Neufchatel-en-bray, avec losange grands chiffres 2628+ timbre à date sans parenthèses, en cachet d'arrivée. Tarif du 1 Jul. 1854.



II.3.2. LE TYPE 15 sans parenthèses 1847-1867:



Lettre pour Bouttencourt du 15-09-1847, affranchie avec TTFM locale 2 décimes. **de type c** (boucle du 2 : 19mm) à la place de la TTFM standard (boucle de 21 mm) (cf G.Nory supplément 1994 de l'histoire postale de la Seine-Inférieure). Tarif du 1 Janv. 1828.



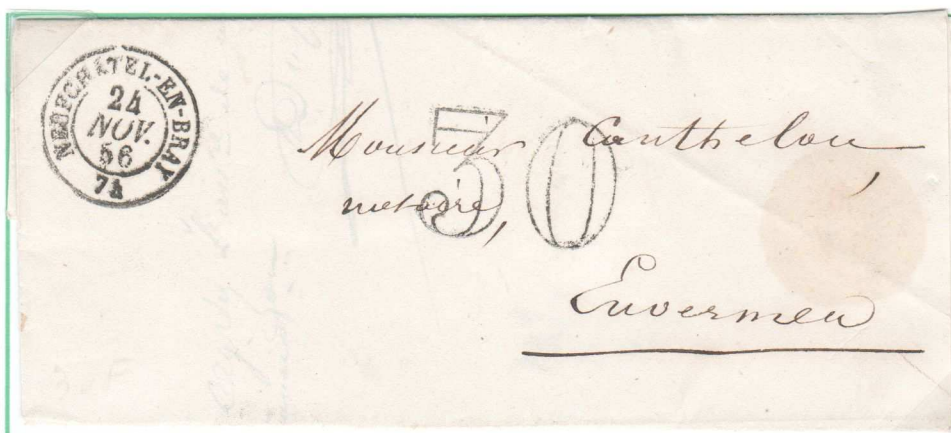
Lettre du 15 Juin 1848, provenant de St Germain (timbre OR), pour le Bois d'Oingt (Rhône), simple port de 400 à 500km TTFM 8 de **type b**. Tarif du 1^{er} Janv. 1828.



Lettre pour FORGES du 9 Avr.1851 + grille oblitérant le timbre (numéro 4) . Tarif du 1 juillet 1850.



Lettre pour ROUEN du 24 Avr.1852 affranchie au moyen d'une T.T.F.M. locale de 5 décimes (35 mm au lieu de 40).Tarif pour le 2ème échelon du 1 juillet 1850.



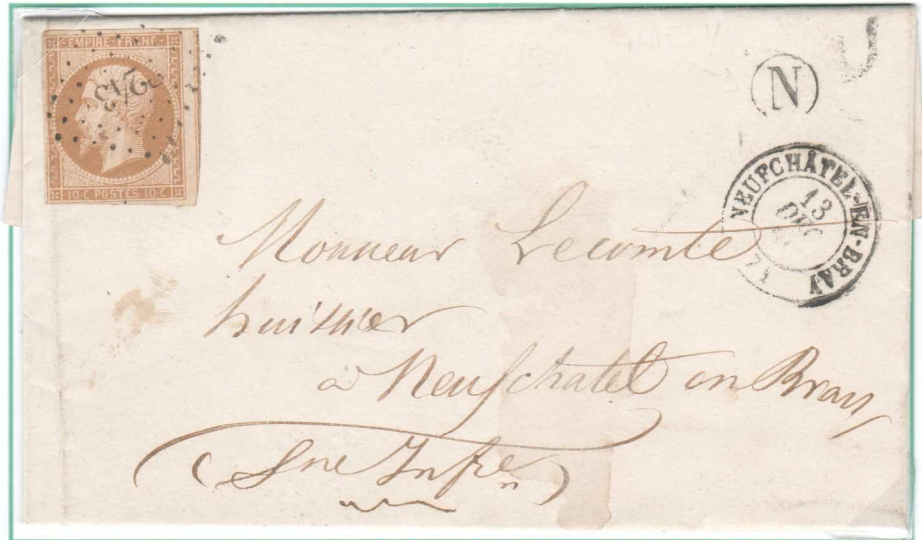
Lettre pour Envermeu du 24 nov. 1854 non affranchie, la T.D.T 30 a été apposée (Tarif du 1er juil.1850)



Lettre pour ROUEN du 8 juin 1853 affranchie avec la T.T.F.M. locale (le 1 de type b) pour un triple port. Tarif du 1 juil. 1850.



Lettre de 2ème échelon du 13 nov. 1854 pour LE HAVRE : la TTFM 6 décimes locale de type b est utilisée .
Tarif du 1er juillet 1850.



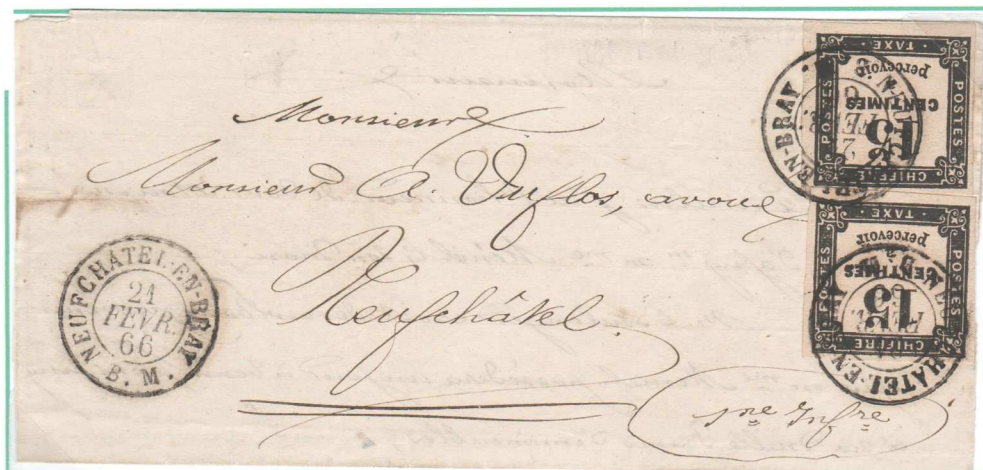
Lettre locale de Massy pour NEUFCHATEL du 13 déc. 1859, affranchie à 10 c. (Tarif du 1 juillet 1854) avec oblitération losange petits chiffres et lettre timbre « N ».



Lettre du 15 Sept. 1868 de Bailleul pour AUMALE affranchie à 20 c en vertu du tarif du 1er juil.1854 + losange grands chiffres 2628.



II.3.3. LE TYPE 15 BOITE MOBILE.



Lettre de **Blangy** pour **Neufchâtel-en-Bray** du 21-2-1866. En l'absence d'affranchissement, elle est taxée à 30c (Typo T II) selon le tarif du 1 juillet 1854. Venant d'un autre bureau, « la taxe est signifiée par l'écriture codifiée du montant à demander : plume ou tampon » ; la taxe double trait 30 aurait du être utilisée, mais pas les timbres taxe réservés à la lettre locale non affranchie.

II.4.LE TIMBRE A DATE TYPE 16 :1868-1873

Lettre locale de Mesnières (lettre timbre « O ») du 26 Août 1868, affranchie à 10c (tarif du 1 juillet 1854) + oblitération losange grands chiffres; ici le N° de la levée a été oublié.



Lettre du 11-12-1868, affranchie à 20c selon le tarif du 1er juil.1854. Le second «2» présente une base arrondie: effet d'une frappe irrégulière?



Lettre du 10-02-1873, pour Feuquières, affranchie à 25c selon le tarif du 1-09-1871. Elle porte la mention manuscrite « F.D. ». Au dos, on relève le T.A.D. de Foucarmont du 10-02-1873, le TAD de Feuquières du 13, mais aussi TAD des ambulants Paris à Calais du 13 et Amiens à ...? Du... ?



Lettre pour PARIS du 2 janv. 1869 + losange grands chiffres 2628 + griffe rouge 'chargé', timbre descriptif au verso, affranchie à 40c (14g) + 20c de taxe de chargement. Le droit proportionnel a été payé en numéraire (1f). Tarif du 6 juil. 1859.

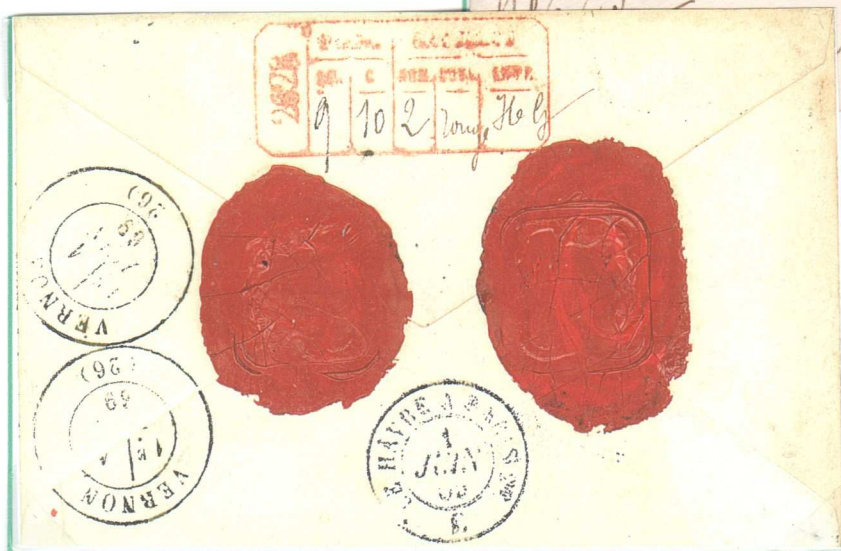


II.5. LE TIMBRE A DATE TYPE 17 : 1868-1878



Lettre du 18 nov. 1868 pour ROUEN. Tarif du 1er juil. 1854 (2eme échelon).
Timbre oblitéré par le losange grands chiffres 2628.

Lettre pour Vernon du 31 Mai 1869, avec losange grands chiffres, et griffe « chargé », affranchie à 40c (20c pour le port, 20c pour la taxe, droit versé en numéraire 10c. Tarif du 6 juil. 1859.



Au verso, cachets : ambulant de nuit LE HAVRE- PARIS 2° brigade B, + timbre descriptif rouge et type 16 de Vernon du 1er juin.



Lettre pour Aumale du 9 Oct. 1869, l'affranchissement à 20c est annulé par le TAD de type 17. Tarif du 1 Juil. 1854..



Correspondances locales pour NEUFCHATEL d'Avr. et d' Oct. 1870, la lettre timbre ' S ' passant de Flamets-frétils à Massy. Au dos le type 16 du lendemain est utilisé. Tarif du 1 juillet 1854.



Correspondance locale de Mortemer (**lettre-timbre R**) pour Neufchâtel, du 8 Déc.1869. Le TAD type 16 est utilisé conjointement pour indiquer la date d'arrivée. Tarif du 1 Juillet 1854.



Lettre pour CHALONS sur marne du 1 fév. 1873+ losange grands chiffres et cachet de boîte mobile (B.M) de Varimpré. Tarif du 1 sept.1871.



Lettre affranchie à 20c (tarif du 1er juil.1854) à Paris Auteuil le 11-12-1870. Partie par **ballon monté** « **Le Parmentier** » arrivée à Neufchâtel, réexpédiée vers Avranches le 1-1-1871, arrivée le 4.



15 rue Drouot - 75009 PARIS
Tél: +33 (1).40.16.02.42
contact@roumethp.fr

Certificat n° 26692
Paris le 23 septembre 2015

La société R S P (Roumet Scheiff Pagnoux) atteste avoir examiné la pièce photographiée ci-dessous. Cette pièce est authentique.

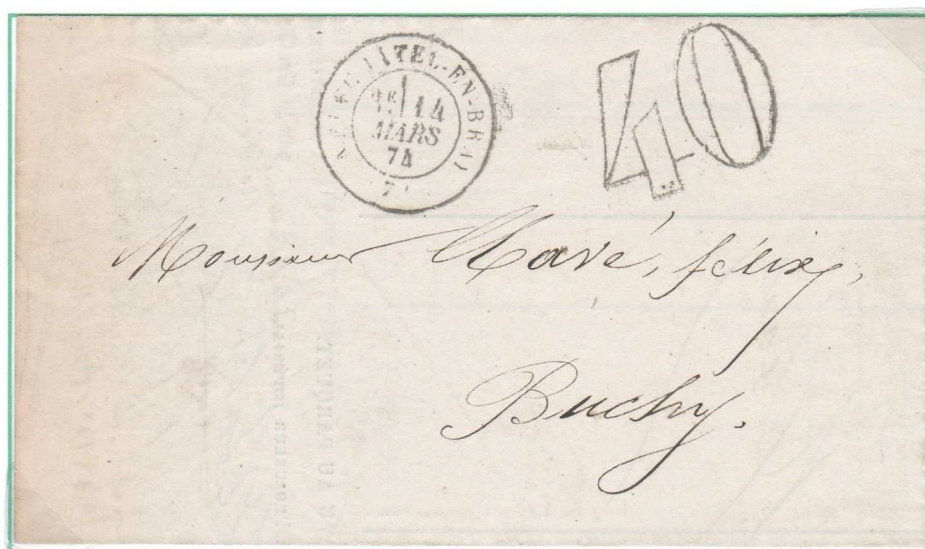
GC 241 / N° 37 (infime def) Cåd PARIS / AUTEUIL 14 DEC. 70 sur lettre pour Neufchatel-en-Bray (Seine Inférieure) réexpédiée à Avranches. Cåd d'arrivée 1 JANV. 71. LE PARMENTIER. - TB.+++++



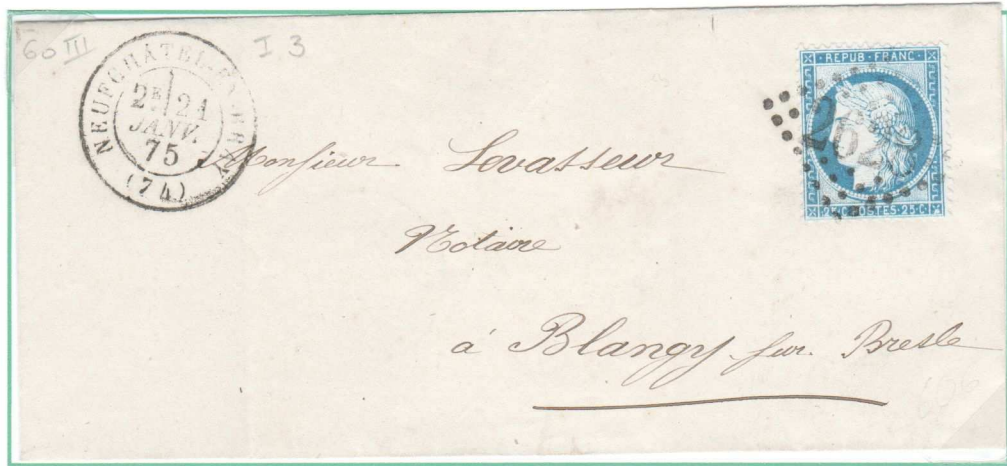
Bdly



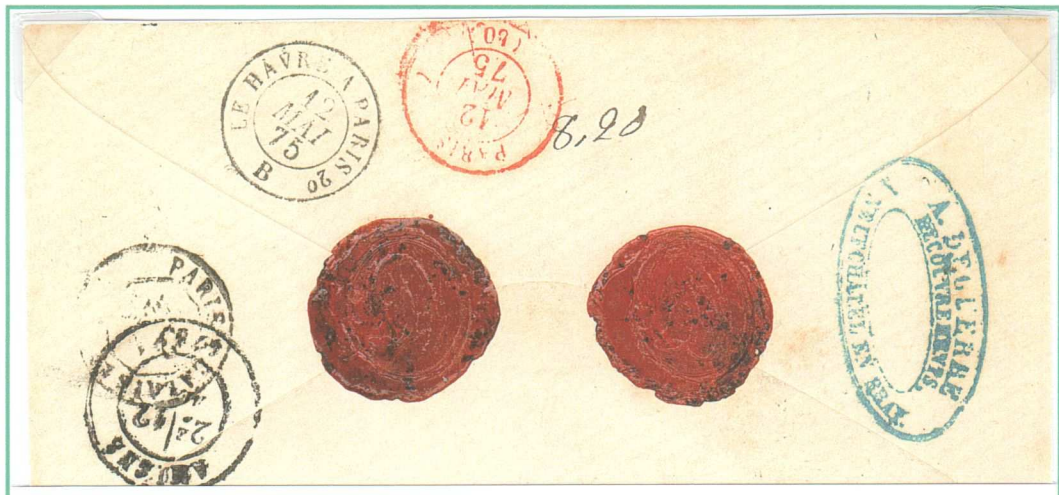
Carte postale de bureau à bureau du 8 juin 1873, donc affranchie à 15c, oblitération losange « 3219 » bureau de passe et TAD Type 17 de Rouen. En arrivée, le même jour TAD de Neufchâtel type 16 et 17 Tarif du 20 déc. 1872.



Lettre de Neufchâtel pour Buchy du 14 Mars 1874. L'absence d'affranchissement conduit à utiliser la **taxe double trait de 40 c.** Tarif 1er Sep. 1871.



Lettre du 21 janv. 1875 pour Blangy. Le T.A.D. est modifié : 3 mm de hauteur pour le millésime au lieu de 2 et n° de levée très proche du cercle.. Tarif du 1 Sept. 1871.



Lettre de Neufchâtel pour AMIENS du 11 Mai 1875. Timbre oblitéré par le **petit chiffre du grand chiffre 2628** + **griffe recommandé rouge**. Au dessous, le verso avec cachets ambulants (nuit: Le Havre/ Paris; jour : Paris/ Calais) + timbre à date type15 de Paris et timbre à date type 17 d'Amiens. L'affranchissement : 20c pour le port 1er échelon, , taxe 50c de chargement, selon le tarif du 1er Sept. 1871.



3

Duflos

NEUFCHÂTEL-EN-BRAY
15 JUIL. 75
(74)

RENSEIGNEMENTS FOURNIS A L'EXPÉDITEUR SUR LE SORT D'UN OBJET
CHARGÉ OU RECOMMANDÉ.

M^r Duflos (avoué)

à *Neufchâtel*
département de *Seine-Inférieure*

(*) L'expéditeur de l'objet est invité à s'adresser au Directeur des
département pour les réclamations ou les demandes de renseignements supplé-
mentaires qu'il pourrait avoir à former après la réception du présent avis.

Formulaire de renseignements du bureau de Neufchâtel adressé à GOURNAY le 15 Juillet 1875 avec oblitération petits chiffres du grands chiffres. Tarif du 1 Sep. 1871.

(OR) CARTE POSTALE. 65

PRIX pour la FRANCE et l'ALGÉRIE : 10 centimes pour la même ville ou la circonscription du même bureau ; 15 centimes de bureau à bureau.
PRIX pour les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des Cartes postales est autorisé : 15 ou 20 centimes suivant la destination.

Monsieur Duflos
Sachère Paris
quai de la Juiverie n° 8
à *Paris*
Département de *Seine inf*
ou
Pays :

est à destination
très-exactement la
a raison.
s'être pour un
quer le nom du
dessert.

739. — Avril 1877.

Carte postale du 26 oct. 1877 de Nesle-Hodeng pour ROUEN remise directement au facteur (cachet 'OR'). Tarif du 1 janv. 1876.



Une des dernières lettres dont le timbre à 25c (tarif du 1er janv.1876) est oblitéré par le TAD type 17.

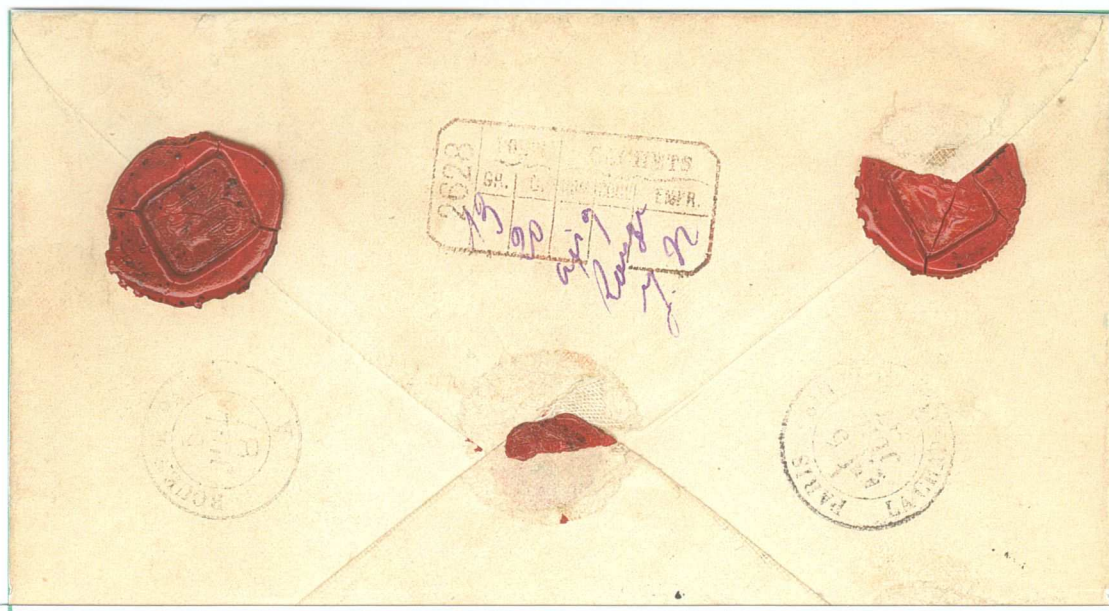
II.6. LE TIMBRE A DATE TYPE 18 : 1878-1887



Lettre du 29 janv. 1878 pour AUMALE. Tarif du 1er janv. 1876.



Lettre pour ESCLAVELLES du 24 oct.1883 non affranchie et de ce fait taxée à 30 c en vertu du tarif du 16 janv. 1879. A noter: la couronne du bloc dateur est pleine.



Lettre pour PARIS du 4 juil. 1887 + griffe « chargé » rouge. Au verso le descriptif avec cachet ambulant de nuit (brigade A) + timbre à date 18 de Paris la chapelle gobelins et timbre descriptif. Affranchissement de 60c : 15c pour le port, 25c pour le chargement et 10c de valeur déclarée selon le tarif du 16 janv. 1879..